

AG ADNA 2023 : Rapport moral et d'activité 2022-2023

Après une CCE 2021 décevante, l'année 2022 a été une année d'attente de l'étude complémentaire commandée par Mme Tabarot et la CAPG, dite étude CGX, et d'observation des engagements pris lors de cette CCE en remplacement de la mise en place de la trajectoire alternative.

Des mois après que l'étude CGX ait été rendue, celle-ci a été présentée aux élus de la CAPG et à certaines associations dont l'ADNA, le 10 février 2023, puis fin juin 2023 à notre Sous-Préfet et à la DGAC.

Il va sans dire que l'ADNA avait déjà écrit au sous-préfet pour en donner quelques explications et montrer tout l'intérêt des nouvelles trajectoires dessinées, et qui génèrent encore moins de nuisances :

En effet, nos estimations montrent que le nombre de personnes survolées par des jets serait divisé par 5 ou 6, et les habitants de La Roquette, survolés par ces mêmes jets, verraient leur bruit en baisse de 3dB !

Nous avons donc multiplié nos demandes pour qu'une étude d'impact soit commanditée à la DGAC avec force courriers recommandés. Cette demande sera réitérée à la prochaine CCE2023 (qui aura lieu le 29 jan 2024).

A noter qu'une CCE exceptionnelle aura lieu demain 12 janvier, pour présentation de cette étude CGX aux associations et élus qui n'avaient pas encore été conviés, ce que nous demandions depuis des mois... En effet, la CACPL, pourtant largement concernée, n'avait pas été conviée aux présentations de résultats.

- **Concernant les équipements et mesures de bruit et de trajectoire**

2022 a été la première année concrète de suivi de la bonne application de l'arrêté restrictif concernant les tours de piste, dont un point va être fait. Nous en parlerons au cours de cette AG

En effet, le suivi des trajectoires associé aux mesures de bruit est réalisé en partant des données transmises par les transpondeurs ADS-B et mode S des avions, et nous avons dû pour cela automatiser grandement l'exploitation de tous ces résultats, pour permettre le suivi et l'édition de bulletins, dont un qui concerne les anomalies relevées, transmis maintenant directement à la DGAC.

- **Equipement de mesure de pollution**

2022 et 2023 en partie ont permis de montrer la corrélation directe entre pollution au sol et survols.

Cependant, le vieillissement prématuré des capteurs et la difficulté de traitement des données ne permettent pas de continuer ces expérimentations, qui demandent beaucoup de temps et de ressources.

- **Participation aux GT bruits** organisés par la sous-préfecture, et qui a permis à l'ADNA en 2022 de mettre l'accent sur les nuisances subies, de montrer les résultats de nos études documentées et de présenter les doléances légitimes de l'ADNA auprès de notre nouveau S/Préfet.

- **Relations UFCNA** : Participation au chantier "action juridique aviation légère".

- **Publications** :

Bulletin statistique : Grâce au recueil de données fiables et incontestables, l'ADNA compose un rapport mensuel de mesures de bruits qui est diffusé systématiquement (élus, autorités administratives, sous-préfecture et aéroport).

Lettre aux adhérents : S'y ajoute une « lettre aux adhérents » qui fait part des faits remarquables, témoignages et autres « coups de gueule » que l'actualité de l'aéroport et de ses conséquences peut nous inspirer.

Rapport d'anomalies : concerne les écarts de trajectoires ou de tours de piste relevés. Transmis à la DGAC

- **Médias** :

2022 et 2023 ont été riches en publications et en événements :

L'ADNA a ainsi participé à une consultation de l'Assemblée nationale concernant les nuisances aéroportuaires, fin septembre 2022.

L'ADNA est également plus présent sur les réseaux sociaux. 2023 marque notre retour sur FaceBook grâce aux nouvelles « recrues » du CA.

Nous avons également relayé et participé aux journées de manifestation de mai 2023 organisées par l'UECNA et l'UFCNA contre les survols abusifs et les nuisances,

Enfin l'ADNA a participé à de nombreux reportages sur ces nuisances, avec une participation à l'émission « compléments d'enquête », sur la 2, au JT de FR3, mais aussi sur BFM TV, ou les radios locales comme France Bleu Azur, Agora FM, etc.

Raymond GRINNEISER, Président